

Ne faudrait-il pas, allant contre l'usage, dire en premier lieu la disparité?

Alliés ou reliés, ces écrits paraissent ensemble néanmoins, dissemblables et discontinus.

Sans doute cherchent-ils à décrire un seul et même mouvement. Procédant *en vue* d'une œuvre unique, celle de Maurice Blanchot, ils tenteraient ainsi de l'approcher, même s'ils doivent renoncer à l'aborder.

Sans doute aussi appartiennent-ils à un seul et même temps : ils furent écrits et publiés, dans leur première version, entre 1975 et 1979.

Ils paraissent avoir encore ceci en commun : ils partent tous d'une certaine *situation* – dans la langue et entre les langues, *en traduction*. Ils en parlent aussi, le rappellent sans cesse, ne disent peut-être rien d'autre. Cela tient sans doute à des raisons intérieures et propres à chaque texte mais aussi à cette autre nécessité : à l'exception d'un seul, *Pas*, depuis longtemps inaccessible en France, ils devaient être publiés à l'étranger, tantôt en français, tantôt en édition bilingue, tantôt en traduction.

En apparence, donc, un seul et même temps. On suppose



alors la continuité d'une expérience et quelque principe de rassemblement. Et de fait, au cours de ces années, j'avais cru relire les œuvres de fiction de Maurice Blanchot. En vérité je les découvrais. Appelons-les encore *fictions* par commodité. Elles portent parfois la mention de *récit*, ailleurs celle de *roman*. Il arrive que ce signe d'appartenance n'apparaisse pas ou s'efface d'une version à l'autre, d'une édition à l'autre.

Comment légitimer ces noms ?

La question ressurgira sans cesse, sous une forme ou sous une autre, je l'abandonne ici. Elle demeure inséparable des autres motifs de ce livre. Motifs plutôt que thèmes, *motifs* pour faire signe en particulier vers ce qui met en mouvement, et d'abord vers la *citation*, que j'entends parfois dans ce sens venu du latin. Incitation ou sollicitation, elle appelle ou donne le mouvement.

Ces motifs reconduisent en des lieux où, les critères de décidabilité cessant d'être assurés, une décision peut engager enfin.

Et l'événement avoir lieu. Plus d'une fois.

Que dire ici, pour commencer, de ces lieux ?

D'abord ils ne laissent aucune chance, et aucun droit ne peut y être reconnu à quelque partage entre littérature et philosophie. Proposition qui n'interdit pas, requiert au contraire de nouvelles et rigoureuses distinctions, toute une redistribution des espaces (soit dit à l'intention de ceux qui voudraient tirer avantage de ladite proposition, toutes sortes d'avantages et ce sont toujours ceux de la confusion).

Si l'on tentait par anticipation d'y suivre une trajectoire depuis les questions qui viennent de surgir, celles du genre, du titre ou de la loi, du récit ou du roman, du simulacre, de la fiction ou de la vérité, du mouvement et de la citation, on pourrait multiplier les passages du relais. Un exemple parmi d'autres : la loi *et* la loi du genre, le genre *et* le récit, le récit *et* la citation (avec ou sans marque codée, avec ou sans guillemets), la citation *et* la « première fois » d'un événement, l'événement et la venue, la venue, le faire-venir (encore la citation) ou le laisser-venir, le venir et l'adresse (*viens, venez*),

l'adresse et la destination, la destination, l'éloignement ou l'approche, l'approche et l'appropriation – ou pas, etc. Telle autre chaîne métonymique associera la loi du genre et de la différence sexuelle, par exemple, et c'est le frayage d'un autre récit. Telle autre passera du mot « pas » à la négativité, de la négativité à la dialectique, à la dénégation, telle autre encore, etc.

Ces fictions, gardons le nom, je croyais les avoir déjà lues. Aujourd'hui, au moment où, les ayant étudiées puis longuement citées, j'ose publier ces essais, j'en suis moins sûr que jamais. D'autres œuvres de Blanchot m'accompagnent depuis longtemps, celles que l'on situe, aussi improprement, dans les domaines de la critique littéraire ou de la philosophie. Non qu'elles me soient, elles, devenues familières. Du moins avais-je pu croire, au cours des années dont je parle, y avoir déjà reconnu un mouvement essentiel de la pensée. Mais les fictions me restaient inaccessibles, comme plongées dans une brume d'où ne me parvenaient que de fascinantes lueurs, et parfois, mais à intervalles irréguliers, la lumière d'un phare invisible sur la côte. Je ne dirai pas que de cette réserve désormais les voici sorties, bien au contraire. Mais dans leur dissimulation même, dans l'éloignement de l'inaccessible *comme tel*, parce qu'elles donnent sur lui en lui donnant des noms, elles se sont de nouveau présentées à moi. Avec une force maintenant inéluctable, la force la plus discrète et donc la plus provocatrice, force de hantise et de conviction, injonction d'une vérité sans vérité, toujours au-delà de la fascination dont on parle à leur sujet. Cette fascination, elles ne l'exercent pas. Elles la traversent, la décrivent, la donnent à penser plutôt qu'elles n'en usent ou n'en jouent. Mais avant de parler d'une loi de la fascination, nous devons être attentifs à une fascination *de* la loi. Celle-ci paraît toujours fascinante, on devra se demander pourquoi elle peut être aussi fascinée, ce qui semble inimaginable ou inconcevable, sinon impensable.

Pourquoi la disparité ?

De pages préliminaires on attend toujours, c'est parfois la présomption de l'auteur, qu'elles aient valeur d'avertissement. Par respect pour le genre, je m'en tiendrai donc à une



mise en garde. Elle préviendra sans interdire : il vaudrait mieux tenir ces textes pour des corps dissociables, épars et disparates.

Qu'on ne s'attende pas en effet à quelque discours *théorique* organisé au sujet de l'œuvre fictionnelle de Blanchot dans son *ensemble*. Ni théorie ni ensemble, des *situations* de parole, plutôt, une topologie parfois impraticable et qui ne serait pas sans rapport, au moins indirect et analogique, avec tel ou tel paradoxe dans ce qu'on appelle la *théorie des ensembles*.

Premièrement, donc, les voix qui s'enchevêtrent dans ce livre ne portent pas un discours, un seul discours et qui soit en dernière analyse de nature théorique. Il y a là plusieurs discours, aucun d'eux ne propose de conclusions en forme de théorèmes, que ceux-ci relèvent de la critique littéraire, de la poétique, de la narratologie, de la rhétorique, de la linguistique, de la sémantique. Et en fin de compte, pour l'essentiel, le souci de ce livre ne serait ni herméneutique ni philosophique. Le dira-t-on étranger à toute discipline?

Non, pour deux raisons : 1. L'une des questions qui se laissent entendre avec le plus d'insistance, à travers cette multiplicité de voix, concerne la loi, en particulier celle qui norme le théorique, le thématique ou le thétique pour les constituer, précisément, en disciplines, pour y trouver, plutôt, la condition de tout enseignement. Comment en reconnaître les frontières, le fonctionnement et les effets institutionnels? Comment évaluer les compétences, le régime des énoncés, la règle spécifique, l'autorité propre? Est-il possible d'en décider, voire de s'y soumettre en toute rigueur? Où passe la ligne de partage entre l'événement d'un énoncé inaugural, une citation, une paraphrase, un commentaire, une traduction, une lecture, une interprétation? 2. Tous ces textes furent associés, pour moi, à une expérience, à la mise à l'épreuve, plutôt, d'un enseignement. Une contre-règle les a, certes, dictés : comment écrire ce qui ne se laisse pas réduire, de part en part, aux injonctions d'une parole didactique, si libérale ou affranchie fût-elle? Mais ils s'expliquent sans cesse, et peut-être par cela

même, avec l'institution académique. De l'enseignement ils font à leur tour un thème. Un *thème* à élaborer au voisinage de ce qu'en dit Blanchot, par exemple dans *La pensée et l'exigence de discontinuité* (*L'entretien infini*, 1969), mais aussi une *position* à interroger ou à inquiéter, par exemple dans la figure masculine de la maîtrise. Car de surcroît, tout en m'efforçant de soustraire cette écriture aux normes didactiques, limite par essence inaccessible, il se trouve que simultanément, parallèlement, j'enseignais. Au cours de différents séminaires dont on pourrait suivre certains sillages à la lecture, je tentais une introduction à l'œuvre ou à la pensée de Blanchot. Il s'agissait toujours de la traduction, au sens le plus conventionnel et à d'autres sens de ce mot; et ces séminaires eurent lieu tantôt à Paris, tantôt à l'université de Yale. Entre ces deux rivages, comme entre deux langues, le partage invisible mais aussi l'abîme d'un océan. L'un des séminaires portait sur le don et le temps. *Donner le temps* fut son titre, et des lectures de Mauss, Benveniste, Heidegger, Baudelaire conduisirent pour finir à une analyse de *La folie du jour*. Un autre, distribué sur trois ans, eut pour titre *La chose* : deux séries de lectures apparemment indépendantes ou parallèles, les unes consacrées à Heidegger, les autres, successivement à Ponge (1975), Blanchot (1976), Freud (1977). Un autre encore, *Du droit à la littérature* (1978), passait en particulier par une interprétation de *La littérature et le droit à la mort*. Un autre enfin (1979) s'attachait à comparer les deux versions de *Thomas l'Obscur*. Le projet que je dois encore ajourner fut d'abord de refondre et d'ordonner un jour en un seul ouvrage toutes les notes de ces séminaires. Ce que je me risque aujourd'hui à publier ressemble davantage à la partition discontinue d'écritures hétérogènes. Elles auraient au moins en commun de n'avoir pu se laisser habilitier ou réhabiliter par la parole enseignante.

Deuxièmement. S'ils ne se vouent pas, pour l'essentiel, à la théorie, ces textes ne prétendent pas davantage cerner un *ensemble*, le corpus des fictions de Blanchot. Cela ne tient pas seulement à des structures paradoxales qui discréditeraient par